



MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA PROMOTION DE LA MICROFINANCE ET DE L'ENTREPRENEURIAT

Programme d'Appui à la Finance Inclusive au Tchad (PAFIT)

RAPPORT DE MISSION

PARTICIPATION A LA CONFERENCE ANNUELLE DU RESEAU SEEP 2016

Arlington-USA, 19-21 SEPT 2016

EXPANSION DES LIMITES DES MARCHES



*Septembre 2016
Les participants*

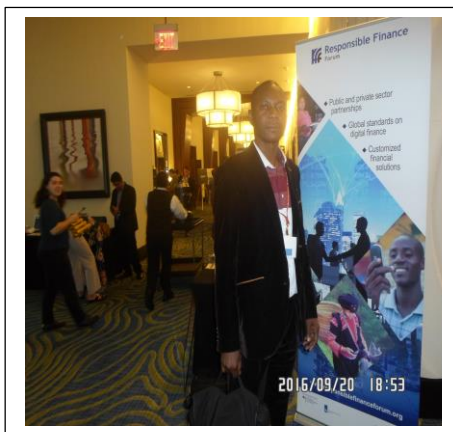


Table des matières

I.	INTRODUCTION	3
II.	DEROULEMENT DE LA MISSION	4
1.	Expansion et approfondissement de l'inclusion financière :	5
2.	Amélioration de la sécurité alimentaire par le biais des interventions axées sur les marchés : 5	
3.	Habilitation du développement des marchés dans les zones fragiles ou touchées par les conflits :	6
4.	Obtention et utilisation des données qui conviennent :	6
1.	RESUME DES SESSIONS DE LA CONFERENCE	7
1.1	Journée du 19 septembre 2016	7
1.2	Les séances d'échanges entre les pairs I, les thèmes suivants ont été développés :	8
1.3	Les séances d'échanges entre les pairs II ont concerné :	8
1.4	Les séances d'échanges entre les pairs III ont traité des points ci-après:	8
1.5	Fête de l'échec	9
1.6	Journée du 20 septembre 2016	10
1.7	L'approche graduelle pour les ultra-pauvres : est-elle utile ou en vaut-elle la peine ?	14
1.8	Journée du 21 septembre 2016	14
1.9	Inclusion financière des jeunes : pourquoi l'éducation ne suffit pas ?	14
1.10	Habilitation du secteur agricole 2016 : comparaison des bonnes pratiques réglementaires 18	
1.11	Education financière, capacités financières et santé financière : de quoi s'agit-il ?	22
1.12	CONTACTS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	23
III.	CONCLUSION	23
	Annexes photographiques	24

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables et exclues de système financier classique, le Gouvernement du Tchad, a élaboré respectivement la Stratégie Nationale de Microfinance (SNMF) puis le Programme d'Appui à la Finance Inclusive (PAFIT) au Tchad pour accompagner sa mise en œuvre opérationnelle. Ce programme conjoint (Gouvernement, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et United Nations Capital Development Fund (UNCDF)) a pour principal défi la professionnalisation du secteur de la Microfinance pour une offre durable de services financiers décentralisés en qualité et en quantité dans un environnement plus assaini.

Le PAFIT dont la mise en œuvre couvre la période de 2012 à 2016 a permis d'améliorer la plus part des indicateurs du secteur selon son évaluation finale réalisée en juillet 2016 qui a recommandé la mise en place d'une seconde phase pour consolider les acquis et poursuivre l'appui à la professionnalisation du secteur. Par ailleurs la mise en place de la phase 2 du Programme coïncide avec le démarrage de la nouvelle Stratégie Nationale de Finance Inclusive (SNFI) dont elle a contribué à l'élaboration.

Les séances de travail organisés avec les partenaires au développement à l'issue de l'atelier de validation de la SNFI dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action 2017-2020 ont permis de mettre en place une stratégie de mobilisation de ressources aussi bien pour la phase 2 du PAFIT que pour la SNFI, notamment lors des manifestations et rencontres internationales des professionnels et des financeurs du secteur. A cet effet, les acteurs du secteur de la Microfinance ont entrepris des contacts avec les organismes de lutte contre la pauvreté, d'une manière générale et ceux qui font de l'inclusion financière un outil privilégié de lutte contre la pauvreté, en particulier. Le réseau SEEP est une des structures contactées à cet effet.

Suite donc à ces contacts, les acteurs du secteur de la Microfinance du Tchad ont reçu une invitation des responsables du réseau mondial SEEP (The Enterprise Education and Small Promotion) pour participer à la conférence annuelle 2016 du réseau SEEP qui se tient à Arlington dans l'Etat de Virginie aux Etats-Unis du 19 au 21 septembre 2016. La mission conduite par **Monsieur DJIM GODEMBAYE PATIENT**, Secrétaire Général Adjoint du Ministère des Finances et du Budget était composée de messieurs :

- **ALL-YOM DJERAMBETTE**, Directeur Général de la Microfinance et de l'Entrepreneuriat au Ministère des Finances et du Budget,
- **BERAL THIERRY**, Expert National du Programme d'Appui à la Finance Inclusive au Tchad (PAFIT), et
- **ALLARAMADJI NATOITRA**, Directeur Exécutif de l'Association Professionnelle des Etablissements de Microfinance du Tchad (APEMF-T).

Créé en 1985, le réseau SEEP dont le siège est à Arlington aux Etats-Unis, est un réseau mondial d'organisations de praticiens dédiés à la lutte contre la pauvreté par la promotion des marchés ouverts, accessibles à tous y compris aux plus pauvres, et des systèmes financiers inclusifs. Le réseau est actuellement présent dans 171 pays avec 124 organisations et institutions membres.

Le réseau SEEP œuvre depuis sa création en faveur d'un mieux-être dans chaque foyer en mettant en contact les partenaires techniques et financiers, les praticiens de la micro entreprise, les chercheurs et les décideurs politiques dans un environnement mondial propice aux échanges et à l'apprentissage. Le but étant de les inciter directement ou indirectement à collaborer, à partager les expériences, à développer des opportunités d'affaires, à créer et échanger les outils et les expériences nécessaires pour renforcer leurs organisations et programmes afin d'amplifier l'impact positif de leurs actions.

La conférence annuelle est un rendez-vous international des professionnels de la Microfinance qui rassemble des intervenants et des experts de renom, des représentants de diverses institutions mais surtout des femmes et des hommes de terrain qui vont débattre et témoigner de leur vécu, facilitant ainsi les apprentissages.

Pour la délégation tchadienne, outre l'apprentissage qu'elle aura des différents échanges, elle s'est donnée comme objectif de prendre les contacts avec les bailleurs de fonds qui vont prendre part à la conférence pour solliciter leur implication dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de finance inclusive en voie d'adoption et des projets et programmes d'accompagnement de la mise en œuvre de ladite stratégie. C'est une traduction dans les faits d'une des recommandations de l'évaluation finale du (PAFIT) qui a mis l'accent sur la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la phase 2 du programme en élaboration. C'est ainsi que le coût de la participation de la délégation Tchadienne est entièrement supporté par PNUD à travers le PAFIT.

La présente mission répond à cet impératif. Elle aura donc pour but de faciliter les rencontres et les échanges avec les principaux investisseurs financiers et sociaux du secteur de la Microfinance en marge de la conférence du réseau SEEP qui œuvre depuis sa création en faveur d'un mieux-être dans chaque foyer en mettant en contact les partenaires techniques et financiers, les praticiens de la micro entreprise, les chercheurs et les décideurs politiques dans un environnement mondial propice au partage et à l'apprentissage. Le but étant de les inciter directement ou indirectement à collaborer, à partager les expériences, à développer des opportunités d'affaires, à créer et échanger les outils nécessaires au renforcement des organisations et programmes pour augmenter leur impact positif.

Les partenaires du réseau SEEP sont nombreux et leur participation à la conférence annuelle, d'ailleurs sponsorisée par plusieurs d'entre eux, est attendue. La délégation tchadienne se propose donc de profiter de leur présence pour prendre les contacts nécessaires et utiles à la mobilisation des ressources financières, techniques, technologiques et d'expertise pour le secteur de la Microfinance et la promotion de l'inclusion financière au Tchad.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

La conférence annuelle de 2016 s'est tenue à Arlington, dans l'Etat de Virginie aux Etats-Unis, siège du réseau SEEP. Elle a regroupé plus de 400 participants praticiens du développement du monde entier et a bénéficié de la contribution de 76 organisations.

La conférence de 2016 était axée sur le thème de l'expansion des limites des marchés (traduit de l'anglais *expanding market frontiers* qui peut également être traduit par l'élargissement des frontières ou limites des marchés).

Par ce thème la conférence voulait que les membres et les parties prenantes du secteur de la Microfinance aient une occasion pour accélérer l'apprentissage et encourager l'innovation nécessaire ou conduisant à élargir la portée des marchés dans des nouveaux contextes et pour de nouvelles populations. La vision renouvelée du réseau, à savoir des marchés qui offrent des débouchés à toute personne pour qu'elle puisse s'impliquer et prospérer, des marchés qui s'alignent et/ou favorisent l'atteinte des Objectifs de Développement Durable définis récemment par les Nations Unies et adoptés par les Etats membres, répond à cet impératif.

En retenant le thème sur l'expansion des limites des marchés, les organisateurs de la conférence entendent :

- faire partager les expériences avérées des systèmes de marchés en croissance et qui s'approfondissent,
- explorer les approches de l'amélioration de la sécurité alimentaire pour les communautés et les ménages vivant dans la pauvreté,
- explorer les possibilités d'intégration des populations marginalisées dans les marchés financiers, et
- échanger sur l'habilitation du développement des marchés dans les zones fragiles ou touchées par des conflits.

A cet effet les quatre sous-thèmes suivants sont retenus :

1. Expansion et approfondissement de l'inclusion financière :

De grands progrès ont été accomplis pour élargir l'accès financier. Global Findex signale qu'entre 2011 et 2014, le nombre d'adultes non bancarisés est tombé de 2,5 à 2 milliards d'adultes. Néanmoins, 77 pour cent des personnes vivant avec moins de 2 \$ par jour restent non bancarisées, dépend principalement de l'épargne informelle et les clubs de crédit, les usuriers, les amis et la famille à résoudre leurs besoins financiers. En outre, l'utilisation de l'inclusion financière des financiers appropriés de haute qualité et des services demeure un défi dans la plupart des marchés accessibles par les pauvres. Les populations marginalisées, en particulier les femmes, les personnes touchées par le VIH, les personnes handicapées, les jeunes et ceux qui vivent dans les zones rurales sont nettement mal desservies. Un manque d'information, les capacités financières limitées des consommateurs, des services inadéquats et canaux de distribution sous-développés comptent parmi les contraintes des systèmes du marché les plus problématiques. Cette piste s'est concentrée sur des stratégies éprouvées pour élargir et approfondir l'inclusion financière, y compris le nombre croissant de services financiers numériques testés sur le terrain. La priorité a été accordée aux stratégies qui ont catalysé des changements systémiques et sont sur une voie de démontrer un changement durable dans le fonctionnement des marchés financiers au profit des populations vulnérables.

2. Amélioration de la sécurité alimentaire par le biais des interventions axées sur les marchés :

Malgré les progrès récents dans la réduction de la faim, la FAO signale que 795 millions de personnes dans le monde restent sous-alimentés. L'insécurité alimentaire est causée par une multitude de facteurs qui limitent la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité des prix des aliments. Parmi ces facteurs on compte les changements climatiques, la mauvaise gouvernance et le manque de nourriture au niveau local, du fait en partie par des contraintes sur les marchés locaux des aliments. Les programmes de développement de marché en partenariat avec les acteurs publics et privés, concentrés sur une production agricole durable, le stockage et les chaînes d'approvisionnement se sont avérées efficaces pour faire face à ces contraintes. Cette piste explore les éléments de preuve sur l'amélioration de la sécurité alimentaire en renforçant les systèmes et les revenus des marchés agricoles dans les zones rurales. L'objectif de la réflexion est de mettre en évidence les leçons tirées des programmes portant sur la sécurité alimentaire par le biais d'approches axées sur le marché et sensibles aux questions de nutrition et de pratiques agricoles respectueuses du climat, particulièrement celle qui impliquent les femmes et/ou les jeunes. Il faut reconnaître aussi l'existence des contextes fragiles et des impératifs humanitaires, ainsi, les efforts vont être concentrés sur les programmes impliqués dans les interventions push / pull qui alternent ou allient les stratégies de renforcement des capacités des pauvres pour leur permettre d'entrer sur les marchés (push) et l'expansion de la diversité et de la qualité des débouchés économiques accessibles aux pauvres (pull).

3. Habilitation du développement des marchés dans les zones fragiles ou touchées par les conflits :

Les conflits, les catastrophes et la fragilité aggravent la pauvreté. Selon la Banque mondiale, quelque 1,5 milliards des personnes les plus pauvres au monde vivent dans les zones fragiles et touchées dans des conflits. Certaines de ces zones peuvent couvrir des pays entiers alors que d'autres se trouvent à l'intérieur de contextes relativement stables. Les marchés des zones fragiles et touchées par des conflits sont souvent faibles, hautement fragmentés et caractérisés par une concurrence faible, un manque de confiance, de faibles investissements, une dépendance envers l'aide internationale, une réglementation faible et la marginalisation des femmes. Ces marchés présentent des défis uniques en leur genre aussi bien pour les programmes de développement que pour des populations locales, y compris les membres de la communauté hôte, les migrants et les personnes déplacées au sein de leur pays, entravant leur capacité à travailler. Cette piste exploite les dynamiques particulières qui rentrent en jeu lors de la mise en œuvre des conflits. Cette piste s'intéresse également sur à l'importance d'approches transversales sur plusieurs secteurs, des points de vue relatifs au genre, des méthodologies de graduation et des attentes de la communauté et des bailleurs de fonds.

4. Obtention et utilisation des données qui conviennent :

Les efforts de réflexion sur les contributions susceptibles d'influencer un changement pour les systèmes de marchés favorisant les pauvres sont améliorés si les capacités de collecte et d'analyse des méga données fournies par les citoyens et d'autres programmes sont élargies. Les programmes explorent de nouvelles méthodes pour l'évaluation des changements de comportements, de perceptions et de relations chez le participants des marchés, de plus en plus complétant la collecte des données traditionnelles par des données numériques tirées des navigateurs web, des téléphones mobiles et des réseaux sociaux. Cette piste explore les méthodes efficaces de collecte de données aussi bien « nouvelles » que « traditionnelles » et de transformation de ces dernières en éléments utiles permettant de comprendre les besoins en temps réel, d'éclairer la programmation, de promouvoir l'apprentissage, d'orienter les débats politiques et d'accroître l'impact global du développement. Ces méthodes doivent être intégrées à une structure organisationnelle plus large qui soutient et encourage le recours à la recherche et aux données en interne pour la conception de programmes et la piste des décisions, ainsi qu'en externe pour la promotion de politique contribuant au passage à l'échelle supérieure d'innovations avérées. Les sessions de cette piste ont aussi explorées des questions telles que : comment une combinaison de données nouvelles et traditionnelles au niveau des individus, des ménages ou de la communauté peut être analysées pour la génération d'éléments permettant d'aider les personnes vulnérables à s'épanouir dans des systèmes de marchés complexes, de soutenir la planification adaptée face à des conditions en évolution constante, de concevoir des outils centrés sur l'utilisateur, d'influencer la programmation du gouvernement et d'identifier la marche à suivre pour passer à l'échelle supérieure.

La délégation tchadienne a participé à toutes les activités de la conférence conformément au calendrier et surtout à l'agenda des partenaires techniques et financiers rencontrés en marge de ladite conférence placée sous le thème de l'Expansion des limites des marchés. Plus de 76 organisations ont contribué par leur participation active à l'appréhension de l'émergence de marchés inclusifs facilitant ainsi l'amélioration des conditions de vie des populations marginalisées et vulnérables. Ce n'est pas un état mais plutôt un processus continu et à répétition de capitalisation des expériences aussi bien des réussites que des échecs au-delà des frontières matérielles et intellectuelles à la lumière des bonnes pratiques avérées dans des systèmes de marché en croissance.

En effet, la thématique de la conférence répond à nos attentes car elle permet de rechercher les techniques, les moyens et solutions pouvant élargir la portée traditionnelle des marchés dans de nouveaux contextes et pour de nouvelles populations : ceux qui offrent des débouchés à toute personne ou institution sans aucune discrimination pouvant lui permettre de prospérer en lien avec les ODD.

1. RESUME DES SESSIONS DE LA CONFERENCE

1.1 Journée du 19 septembre 2016

La conférence qui a démarré le mardi 20 septembre 2016 a été précédée le lundi 19 septembre 2016 par la journée des membres du réseau SEEP. Cette journée a été marquée par la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle des membres marquée l'élection du Conseil d'Administration, l'accueil des nouveaux membres et la remise des prix et l'inscription des participants à la Conférence.

Les points suivants ont été examinés à l'issue de la première journée consacrée aux membres:

- i) Assemblée générale annuelle suivie des élections et accueil des membres,
- ii) Présentation des initiatives de SEEP portant sur:
 - La réduction des risques liés aux catastrophes,
 - Les normes minimales de reprise économique,
 - La finance responsable par le biais du leadership local,
 - Les groupes d'apprentissages des praticiens,
 - L'initiative d'apprentissage et de données des groupes d'épargnes
- iii) Réunions concomitantes sur :
 - Les initiatives des groupes de travail et des membres,
 - L'initiative de facilitation des marchés,
 - Le groupe de travail sur les services financiers axés sur l'épargne,
 - Le groupe de travail sur l'autonomisation de la femme,
 - Le groupe d'intérêt sur la sécurité alimentaire.

Néanmoins, sans pour autant être membres du réseau, la délégation tchadienne a participé aux exposés de l'après-midi consacrés à la séance de restitution de l'évaluation du programme d'appui à la bonne gouvernance dans les associations nationales professionnelles des institutions de Microfinance. Il est ressorti de cette restitution que :

- ✚ Le programme a mis à la disposition des associations nationales d'institutions de Microfinance un code de bonne conduite, un guide de protection du client, de la transparence et performance monétaire. Ces outils ont permis de créer une base de données importante. En outre, le programme a permis de mieux se préoccuper des besoins des membres. Au Sénégal par exemple, c'est grâce à ce programme que l'assurance maladie pour les employés des IMF a pu être mise en place.
- ✚ Une assistance technique au niveau local aurait pu améliorer les choses car il a fallu beaucoup de temps pour comprendre.
- ✚ En matière de formation à la protection des clients, un manque d'intérêt a été observé de la part des IMF qui ne perçoivent pas l'intérêt de ces formations à court terme, pourtant en protégeant les clients les IMF se sont rendues compte que cela améliore leur performance.

A la préoccupation de savoir ce qui aurait pu être fait autrement, il est ressorti qu'une assistance au niveau local aurait pu améliorer les choses car il a souvent fallu beaucoup de temps pour comprendre et réagir.

Comme prochaine étape du programme, il a été retenu de mettre en place un programme de quatre (04) ans sur la finance responsable avec un point relatif à l'accompagnement. Le programme sera réalisé dans un seul pays, contrairement au précédent, avec un engagement approfondi et l'utilisation de l'approche des marchés. Le pays choisi sera une sorte de laboratoire d'apprentissage et les associations des autres pays seront invitées à travailler avec son association pour un apprentissage mutuel. C'est le Rwanda qui a été choisi pour de multiples raisons, dont l'engagement fort des dirigeants pour le développement du secteur. La restriction budgétaire est une des raisons du choix d'un seul pays pour le prochain programme mais les responsables du réseau sont engagés à rechercher d'autres partenaires pour l'appui aux associations nationales.

Les travaux des deux (2) autres journées ont été organisés en séances d'échanges entre les pairs I, II et III. Ainsi, pour :

1.2 Les séances d'échanges entre les pairs I, les thèmes suivants ont été développés :

- Innovation dans l'inclusion financière numérique et renforcement des capacités pour les groupes d'épargne
- Inclusions financières des OPA en Inde : comment les investisseurs et les clients peuvent en profiter
- Amélioration de la sécurité alimentaire par le biais des franchises sociales : leçons tirées du terrain
- Application d'une approche de développement du marché à l'inclusion financière : leçons tirées de la RDC
- Avancée de l'indice de pauvreté (PPI) : obtention des valeurs sur la base de données
- Cadres conceptuels pour un changement systémique : de la théorie à la pratique
- Education financière, capacités financières et santé financière.

1.3 Les séances d'échanges entre les pairs II ont concerné :

- Approches basées sur les « nouvelles » technologies numériques et les partenariats « anciens » pour l'inclusion financière
- Comblent les lacunes entre les genres : stratégie de marché pour l'expansion de l'accès financier pour les femmes
- Mise en relation des petits exploitants avec les marchés institutionnels et commerciaux pour une meilleure sécurité alimentaire
- De l'exploitation agricole au supermarché : comment accéder à des marchés locaux à valeur accrue
- De la programmation de l'aide à la programmation systémique : développement du marché agricole en Afghanistan
- Des décisions mieux éclairées aujourd'hui pour de meilleures solutions demain

1.4 Les séances d'échanges entre les pairs III ont traité des points ci-après :

- Atteindre les pauvres par le biais de l'investissement et des finances combinées
- Données pour des décisions : recours à des données non traditionnelles pour la prestation de services aux pauvres
- Approche de graduation pour les ultra-pauvres : cela en vaut-il la peine ?
- Développement du marché, avant, pendant et après les conflits et les crises

- Réalités difficiles : fonctionnement des programmes de systèmes de marché sur les marchés fragiles
- Utilisation de données ex ante pour la promotion d'un changement de système de marché réactif au genre.

Dans le souci d'étayer ces différentes problématiques, des discussions interactives en plénières animés par les imminents experts ont été organisées autour des thèmes suivants :

- ✓ Débat sur les inégalités : Développement inclusif dans un contexte de disparités croissantes entre les revenus (parrainé par Oxfam)
- ✓ Education financière, capacités financières et santé financière : de quoi s'agit-il ? (Parrainé par la Fondation Metlife)
- ✓ Sur le chemin de la banque : Deux pas en avant, un pas en arrière (parrainé par CARE)
- ✓ Echec intelligent : créer sur une culture organisationnelle propice à l'apprentissage et à l'innovation
- ✓ Habilitation du secteur agricole 2016 : comparaison des bonnes pratiques réglementaires (parrainé par le Groupe de la Banque mondiale)
- ✓ Mesure de la pauvreté pour l'avenir (parrainé par Progress out Poverty/innovation for Poverty Action/Cisco/Fondation Grameen)

1.5 Fête de l'échec

Le concept fête de l'échec est conçu de manière à permettre une expérience interactive et productive des échecs, à créer une culture de communication des échecs de manière à maximiser l'apprentissage et à générer des idées qui pourront être appliquées par toutes les organisations membres.

Au total, 10 sessions ont été choisies sur la base d'expériences d'apprentissage par l'échec des membres. Les membres ont raconté leurs expériences en 5 à 7 minutes, une discussion en petits groupes s'ensuit sur les expériences d'échec menant à des leçons personnelles, professionnelles et organisationnelles.

Les sessions ont porté sur les thèmes suivants :

- 1- Lorsqu'une bonne idée n'intéresse pas : le remboursement des petits exploitants comme il faut (Intervenant : *Mike Warmington, Once Acre Fund*)
- 2- Avanza : le pilot qui n'avancait pas (Intervenant : *Déborah Drake, Vice-Président, Investissement en finances Inclusives, Accion*)
- 3- Avertissement aux groupes d'épargnes/ concevez vos programmes pour a réussite et non l'échec (Intervenant : *Guy Vanmeenen, FSDZ*)
- 4- Est-ce vous ou votre bétail souffrez d'un complexe d'insécurité ? (*Ann Koontz, Relief International*)
- 5- Fierté avant la chute : on ne sait jamais assez (*Linda Jones, MEDA*)
- 6- Renforcement des systèmes de distribution de semences sur les marchés en développement (*Mark Sevier, Fintrac*)
- 7- Les dangers des programmes « pilotes » de 6 mois : mieux vaut échouer le plus rapidement possible (*Leanne Rasmussen, ASI*)
- 8- Groupes de numérisation : contretemps lors de la mise en pratique d'idées paraissant bonne en principe (*Lisa Kienzle, Foundation Grameen*)

- 9- La rigueur qui déraile : quand les meilleures intentions sont potentiellement désastreuses dans le cadre d'un projet de recherche (Kim Wilson, *The Fletcher School, Tufts University*)
- 10- Se frayer un chemin entre les risques : faciliter les activités agricoles sous contrats sur les marchés où les acteurs du secteur privé sont limités (Sally Ross, *Fondation Aga Khan, Tanzanie*)

Les thèmes ont été exposés par série simultanément à travers un planning bien élaboré. Ne pouvant pas suivre tous les thèmes de part cette organisation, les membres de la délégation se sont repartis en fonction des centres d'intérêts que procurent les différents thèmes pour suivre un certain nombre d'entre eux.

1.6 Journée du 20 septembre 2016

La session plénière de la matinée de la journée du 20 septembre a porté sur le thème du développement inclusif dans un contexte de disparités croissantes de revenus (Inclusive Development in the context of growing income disparities) présenté par Monsieur Gawain Kpripke d'OXFAM qui relève dans son exposé que nous vivons dans un monde d'extrême inégalité dans le bien-être. Cette inégalité ralentit le progrès contre la pauvreté, bloque la croissance. Cette inégalité est par ailleurs injuste.

Les inégalités économiques croissantes constituent l'un des grands défis de notre époque. En 2014, le Forum Economique Mondial a estimé que « l'élargissement des disparités de revenus » était la deuxième tendance de risque la plus importante à laquelle le monde faisait face. Elle a un impact sur la stabilité sociale au sein des pays et menace la sécurité à l'échelle mondiale. Le Forum Economique Mondial estime essentiel de concevoir des solutions innovantes pour les causes et les conséquences d'un monde de plus en plus inégal.

Une analyse de l'OXFAM monte à quel point les inégalités dans le monde sont extrêmes : en 2010, 388 personnes détenaient à elles seules autant de richesses que la moitié de l'humanité, soit 3,5 milliards de personnes. En 2015, il ne fallait plus que 62 super milliardaires pour arriver à l'équivalent des richesses détenues par la moitié la moins riche du monde. 1% des personnes les plus riches au monde détenait autant de richesses que tout le reste du monde, soit 99% de l'humanité. **Ces tendances internationales se retrouvent souvent au niveau national, notamment dans les pays dits pauvres où l'élite s'accapare de toute la richesse nationale. Ce qui est souvent source de conflits latents sinon ouverts.**

Les grands de ce monde ont fait croire que les OMD ont permis de réduire la pauvreté de moitié, donc de diminuer les inégalités. Mais ces chiffres ont été contestés par certains économistes qui avancent qu'ils ont été manipulés pour faire croire que notre système économique fonctionne pour la majorité de l'humanité, alors que ce n'est pas le cas. Ce système conçu pour une minorité pourrait menacer les ODD.

Cette situation conduit à se poser un certain nombre de questionnements, objet de débats et de réflexion, notamment :

1. Quelle est l'importance des inégalités économiques par rapport aux autres formes d'inégalité ?
2. Quel est le rôle des services financiers et de l'inclusion financière dans l'accroissement des inégalités ?
3. Est-ce que la croissance des inégalités menace notre capacité à obtenir une réduction durable de la pauvreté ?

4. Est-ce qu'un système économique qui crée des richesses disproportionnées pour quelques-uns peut quand-même être considéré comme inclusif ?
5. Dans ce contexte, quels sont les implications pour les efforts de promotion de marchés inclusifs ?

D'une manière générale, les inégalités économiques importantes entre les citoyens d'un pays attestent d'une mauvaise répartition des richesses. Toutes les formes d'inégalités constituent des freins à la lutte contre la pauvreté, et donc l'accès aux services sociaux de base. La croissance continue des inégalités peut anéantir la capacité à obtenir une réduction sensible et durable de la pauvreté.

Les services financiers non maîtrisés ou mal maîtrisés peuvent contribuer à l'accroissement des inégalités. En effet, les plus avertis peuvent utiliser ces canaux pour drainer l'épargne des plus pauvres à leur profit sans pour autant les rémunérer à leur juste valeur, aggravant ainsi les inégalités.

La plénière a été suivie de sessions d'échange entre les pairs et de déjeuners dialogues sur plusieurs thèmes organisés en ateliers. Nous avons pu prendre part aux thèmes suivants en rapport avec nos préoccupations :

1. **Application d'une approche de développement du marché à l'inclusion financière : leçons tirées de la RDC.**
2. **Approches basées sur les nouvelles technologies et les partenariats anciens pour l'inclusion financière.** Ce thème a été illustré par trois expériences, à savoir (i) l'application mobile met en relation les structures de crédit d'assurance récolte en Ouganda (ii) une plateforme de services mobiles pour aider les commerçants détaillants ruraux à numériser leurs commandes et leur paiement et (iii) l'identification numérique qui permet pour la première fois d'accéder à des services financiers à l'échelle nationale.
 - 1.1. **Le Projet de mise en relation des paysans avec les structures de crédit et d'assurance-récolte en Ouganda est réalisé par la société AKORION, une entreprise locale en Ouganda avec l'appui technique et financier de l'USAID.** Le projet s'est donné comme mission de rendre profitable aux paysans l'environnement du marché du marché agricole grâce à des solutions technologies et service de livraison dernier cri. L'objectif ultime étant d'avoir un système de marché agricole fonctionnant pour les agriculteurs et ceux qui les servent.

La situation de la production agricole en Ouganda est caractérisée par des millions de petits agriculteurs qui exploitent de millions de petites fermes à bas rendement, un très faible niveau d'utilisation des engrais et une perte de 40% de la récolte avant l'atteinte du marché. Cette situation ne permet pas aux petits exploitants agricoles d'avoir accès au financement de leurs activités. En effet, ils n'ont pas d'historique de production, aucune garantie et le risque de défaut de paiement est élevé. Pour remédier à la situation AKORION a construit un modèle d'inclusion financière qui par son intermédiaire met en relations les exportateurs et les transformateurs de produits agricoles, les fournisseurs d'intrants agricoles, les institutions de financement et d'assurance, les fournisseurs de matériels agricoles, les commerçants et les exploitants agricoles. Dans le village retenu par le projet, AKORION installe son agent qui assiste les paysans dans l'établissement du profil numérique des exploitations, organise la vente des intrants, la signature des assurances-récoltes, les services financiers numériques, l'analyse des sols, la plantation, la pulvérisation des cultures, la mise en relation commerciale (commerçants et producteurs), etc. Il reçoit en contrepartie des commissions.

Les différents services rendus par les agents d'AKORION ont permis aux paysans d'avoir accès aux prêts pour le développement de leurs activités. Même si tous les services sont importants,

pour un producteur qui veut accéder aux ressources financières des institutions de financement, la constitution des données d'exploitation est un point de départ. L'analyse du sol permet au paysan de prendre les dispositions nécessaires pour améliorer la productivité de son champ. Viennent ensuite les autres éléments tels que l'information sur le marché, l'assurance-récolte, la mise en relations commerciales. En fournissant ces services la société AKORION a sensiblement amélioré la situation des paysans des villages encadrés.

1.2. Le projet de numérisation des commandes et des paiements pour les commerçants détaillants ruraux en Tunisie est mis en œuvre grâce au concours financier et technique du FIDA. C'est en fait un projet d'autonomisation économique de la jeunesse rurale qui vise par des approches innovantes à accroître l'accès des jeunes ruraux aux services financiers et non financiers. Outre la Tunisie, ce type de projet est implanté en Egypte, Maroc et Yémen. 20.000 jeunes sont actuellement clients des phases pilotes de ces projets.

Les jeunes détaillants ruraux en Tunisie sont confrontés aux défis suivants : (i) ruptures fréquentes des stocks de marchandises ou mauvaises conditions de stockage, (ii) faible accès à l'information, équipement et nouvelles technologies, (iii) très peu de possibilités de rabais et prix d'achats élevés par rapport aux détaillants formels, (iv) faible pouvoir de négociation et relation déséquilibrée avec les producteurs et les grossistes, (v) pas d'accès aux produits financiers mais par contre obligés de vendre à crédit à leur clientèle à faible revenus pour les maintenir, les fidéliser mais également pour des raisons sociales.

La plateforme mise en place pour appuyer les jeunes détaillants ruraux de Tunisie dénommée MobiPos est un service mobile offert par la compagnie PromoStock à travers un meilleur accès aux services financiers, la fourniture d'une chaîne de valeur de la vente au détail en milieu rural et le renforcement des capacités des jeunes.

Le processus se déroule en cinq étapes :

- i. Le détaillant passe une commande à partir de son téléphone portable à PromoStock,
- ii. PromoStock répercute la commande aux fournisseurs
- iii. Les fournisseurs font la livraison directe au détaillant
- iv. Les fournisseurs adressent leurs factures à PromoStock qui les répercutent aux détaillants
- v. Les détaillants paient la facture à PromoStock.

Tout le processus se fait uniquement par le téléphone mobile via la plateforme MobiPos.

1. *La plateforme MobiPos:*

- ✓ Permet un accès rapide aux marchandises,
- ✓ Donne la possibilité d'éviter les ruptures de stock, surtout pour les produits de première nécessité,
- ✓ Améliore la chaîne logistique et les approvisionnements,
- ✓ Favorise un accès rapide à l'information sur les ventes et les promotions,
- ✓ Permet des commandes directes de produits sans passer par des intermédiaires, donc une réduction des coûts,
- ✓ Donne un meilleur pouvoir d'achat aux détaillants,
- ✓ Sécurise les paiements et permet au détaillant de réduire l'encaisse,
- ✓ Un pont de confiance entre les détaillants et les institutions de microfinance,
- ✓ Permet une régularité dans les transactions et des paiements à temps, ce qui limite la réticence des IMF à offrir des crédits commerciaux aux détaillants.

En matière de crédit commercial:

- ✓ MobiPos partage les contacts des détaillants avec l'EMF choisi,
- ✓ L'équipe de l'EMF évalue les demandes de crédits,
- ✓ Pour la demande retenue par l'EMF, MobiPos demande au détaillant dont la demande est retenue de passer sa commande de marchandises par son téléphone mobile,
- ✓ Quand le détaillant a reçu la confirmation de sa commande, il s'engage à payer la valeur de la marchandise (sans intérêt) à l'EMF en signant un contrat,
- ✓ MobiPos envoie à l'EMF les factures de marchandises commandées par les bénéficiaires de crédit et demande leur remboursement,
- ✓ Après 30 jours l'EMF reçoit le paiement des crédits des détaillants et les intérêts de MobiPos (2% de la valeur des marchandises achetées).

Leçons apprises :

- Comprendre d'abord les relations d'affaires, ensuite proposer des solutions technologiques qui peuvent les améliorer,
- Examiner attentivement quand et comment ajouter de services technologiques supplémentaires,
- Engager une équipe multisectorielle quand il est question d'introduire de nouvelles solutions technologiques,
- Les donateurs peuvent jouer un rôle important dans l'établissement d'une preuve de concept que les acteurs du secteur privé peuvent soutenir.

1.3. La dernière illustration est celle de la pièce d'identité numérique qui a impacté les services gouvernementaux et favorisé l'inclusion financière au Nigéria. C'est un projet réalisé avec l'appui technique et financier de MasterCard.

Les transactions au Nigéria se font exclusivement par l'argent liquide (99,93%). La transaction par l'argent liquide est inefficace et coûteuse ; 74% âgés de 15 ans et plus sont mal desservis. 65% des gens âgés de 15 ans et plus n'ont aucune relation financière formelle. On note une faible infrastructure financière et un déficit d'identification au Nigéria. Comment faire pour surmonter la faiblesse des structures de paiement ? Comment trouver le moyen de doter tout le monde d'un compte pour les transactions financières et non financières ?

La réponse se trouve dans la conception du système national d'identification ou de la pièce d'identité nationale numérique. La pièce d'identité numérique mise en place au Nigéria avec une puce incorporée a impacté beaucoup de services du pays, notamment les services financiers et non financiers : santé, paie, pensions, transit, transfert de fonds, porte-monnaie mobile, paiement des factures, vote, transport, assurance, etc.

MasterCard travaille actuellement pour l'amélioration des systèmes des paiements avec les gouvernements de 18 pays dans le monde dont trois en Afrique (Egypte, Afrique du Sud et Nigéria).

1.7 L'approche graduelle pour les ultra-pauvres : est-elle utile ou en vaut-elle la peine ?

Cette thématique traite de la problématique des gens extrêmement pauvres qui ne peuvent pas bénéficier d'emblée des produits et services de la Microfinance.

On entend par ultra pauvres les gens qui n'ont pas ou peu de moyens de production, notamment les moyens de base comme le lopin de terre pour les agriculteurs et un cheptel pour les éleveurs, qui vivent une insécurité alimentaire, dont les enfants ne sont pas scolarisés, etc.

Des programmes pour les ultras pauvres ont été implémentés avec des résultats positifs dans des conditions précises. Ce sont pour la plupart des projets de Microfinance expérimentés au Bangladesh par exemple. Certaines activités facilement maîtrisables ont permis aux ultra pauvres d'avoir des revenus pour améliorer leurs conditions de vie (élevage de poulets, de chèvres, de lapins) sans un investissement particulier en connaissances, en ressources financières et matérielles.

1.8 Journée du 21 septembre 2016

Le thème de la plénière de la deuxième journée était « *Echec intelligent : créer une culture organisationnelle propice à l'apprentissage et à l'innovation* ».

L'idée de base est de transformer un échec en un moment d'apprentissage. Généralement les conversations se font autour des sujets des réussites, aussi lorsque quelqu'un reconnaît ouvertement un échec, il court le risque d'être blâmé, voire puni. Cette intolérance à l'échec sape les efforts d'apprentissage. Aussi dans le but de rendre l'apprentissage et l'adaptation possibles, il faut créer un espace sûr où discuter de manière ouverte des échecs afin de maximiser les leçons qu'on peut en tirer. Car après tout, il est rare que les nouvelles idées, même perspicaces, se traduisent par des réussites du premier coup. Même les approches avérées ne se déroulent pas toujours comme prévu et il arrive qu'elles échouent. La question est de savoir comment échouer de manière intelligente ?

Dans le cadre de cette discussion interactive, les participants ont exploré ce qu'est un échec intelligent à partir d'exposés de cas pratiques. Une dizaine d'exposés conduits de manière concomitante ont permis d'approfondir les discussions sur ce thème. Nous avons pu prendre part à aux sessions suivantes :

1.9 Inclusion financière des jeunes : pourquoi l'éducation ne suffit pas ?

Il a semblé que l'accès des jeunes au financement, notamment aux produits d'épargne et de crédits, complété par une éducation financière, était suffisant pour réaliser l'inclusion financière des jeunes. Mais les recherches sur le terrain ont démontré que ce n'était pas le cas. C'est ainsi qu'en considérant le développement total des jeunes, grâce à l'approche du développement positif des jeunes (Positif Youth Development – PYD en anglais) on prépare les jeunes à une meilleure compréhension de l'éducation financière afin de réaliser leur inclusion financière.

L'approche du Développement Positif des Jeunes est une approche qui engage les jeunes ainsi que leurs familles, leurs collectivités et/ou leur gouvernement pour que les jeunes puissent atteindre leur plein potentiel. L'approche PYD renforce les compétences, les atouts, favorise les relations saines entre les jeunes, renforcement l'environnement et peut conduire à la transformation des systèmes existants pour une libération du potentiel de la jeunesse. Elle exige de :

- ✚ Reconnaître que la participation des jeunes est essentielle
- ✚ Investir dans les actifs et la résilience,
- ✚ Impliquer les mentors, la famille et les communautés,
- ✚ Créer des secondes chances pour les jeunes,

- ✚ Promouvoir l'égalité des sexes,
- ✚ Encourager et attirer l'innovation et la technologie des jeunes,
- ✚ Atteindre des résultats durables grâce à des systèmes plus solides.

Les principales caractéristiques de l'approche du développement positif des jeunes sont :

- ✚ Le développement des compétences et des atouts des jeunes,
- ✚ La construction des relations saines et exemplaires entre les jeunes,
- ✚ L'engagement et la contribution des jeunes aux actions menées en leur faveur,
- ✚ La création des espaces sûrs pour des activités constructives des jeunes après les activités scolaires,
- ✚ L'accès des jeunes aux services intégrés et conviviaux,
- ✚ La définition des normes sociales positives, des attentes et des perceptions claires des jeunes.

Cette thématique a été illustrée par trois cas de programmes/projets réalisés au Libéria, en Egypte et en Zambie.

Le cas du Liberia est un programme d'agriculture, de mise à niveau de la nutrition et de la santé des enfants mis en œuvre de 2011 à 2016.

L'objectif du programme est de réduire l'insécurité alimentaire des populations rurales vulnérables. A cet effet, le programme dispose d'une composante des moyens d'existence des jeunes destinée à renforcer les capacités et les compétences des jeunes ruraux dans le secteur agroalimentaire. Le programme a intégré les principaux éléments du PYD suivants :

- ✚ Développer les compétences et les atouts des jeunes ruraux : l'accent a été mis sur le développement des compétences techniques en agriculture, la gestion d'entreprise et la mise à disposition des subventions pour le secteur agroalimentaire afin de constituer des actifs financiers ;
- ✚ Développer des relations saines et exemplaires entre les jeunes : les jeunes ont bénéficié d'un accompagnement et d'un mentorat par les spécialistes des moyens de subsistance issus de leur communauté ;
- ✚ Engagement et contribution de la jeunesse : pendant la formation, les jeunes ont eu des activités sportives pour favoriser la cohésion ; ils ont également bénéficié des stages dans les entreprises dirigées par des jeunes, qui montrent ainsi leur engagement à appuyer les autres jeunes et leur contribution à leur formation ;
- ✚ Appartenance et cohésion : les jeunes de la communauté ont été sollicités pour la prestation de la formation ;
- ✚ Normes sociales positives : les jeunes en formation ont bénéficié d'un soutien des pairs et un encadrement par les spécialistes qui tiennent les jeunes pour responsables de l'atteinte des objectifs poursuivis.

Les résultats obtenus et les leçons tirées du programme sont, entre autres :

- ✚ 435 participants ont reçu des subventions d'entreprise agroalimentaires en nature et ont bénéficié d'un mentorat continu, ce qui a permis à terme de créer 310 entreprises ;
- ✚ Le programme a entraîné une forte augmentation de la demande d'épargne et de crédits ;
- ✚ 1500 jeunes ont acquis des compétences dans le domaine agricole et agroalimentaire ; des compétences entrepreneuriales telles que la prise de risque, l'épargne, la fixation des prix et la compréhension des bénéfices ;

- ✚ Il est apparu crucial d'aider les jeunes à surmonter les difficultés et à appliquer des techniques de résolution des problèmes, d'où l'importance du mentorat continu ;
- ✚ Il est également important d'aider les jeunes à fixer des objectifs claires et réalistes et les aider à les atteindre grâce aux conseils, à l'encouragement et au soutien moral ;
- ✚ Il est important d'atteindre les jeunes à travers d'autres jeunes et dans leur propre espace ;
- ✚ Impliquer les jeunes dans la conception des projets au début et progressivement dans la sensibilisation, la formation, la supervision technique et le suivi au fil du temps,
- ✚ S'engager tôt avec les leaders communautaires et les parents ;
- ✚ Identifier les groupes de jeunes existants pour démarrer l'activité ;
- ✚ Utiliser les agents de vulgarisation / formateurs, en particulier les femmes, pour encourager davantage de jeunes femmes à rejoindre les groupes d'épargne pour la jeunesse ;
- ✚ Investir beaucoup de temps dans la formation initiale et la supervision des groupes de démonstration ; la sensibilisation initiale ne doit pas être rapide.

Le programme « Banking on Change » (changement bancaire) mis en œuvre en Egypte a concerné la création des groupes d'épargne jeunesse.

Sur la base de l'hypothèse selon laquelle les jeunes peuvent épargner, des discussions, des séances de sensibilisation et des entretiens individuels ont été menés avec les jeunes des milieux urbains, péri-urbains et ruraux. Cela a abouti à la mise en place de groupes d'épargne pour la jeunesse.

Les jeunes ont ensuite bénéficié de formations approfondies sur divers thèmes ayant trait à l'éducation financière et la création d'entreprise. La formation « Entreprise your life » a été offerte à plus de 100.000 jeunes. 1.325 agents villageois ont été recrutés et formés dont 74% sont des jeunes qui vont probablement rester dans leur communauté. Ils ont été responsabilisés pour la plupart des activités de sensibilisation et ont suivi des formations pour la prestation des services non financiers.

L'application de l'approche de développement positif des jeunes a permis au programme « Banking on Change » de se démarquer des autres programmes d'inclusion financière des jeunes. En termes de résultats quantitatifs, on peut noter :

- ✚ 11.725 nouveaux groupes d'épargne jeunesse ont été créés comptant 245.763 membres dont 67% (164.000) sont des femmes et 54% (132.000) ont moins de 25 ans ;
- ✚ Le montant épargné par chaque jeune a augmenté de manière constante ;
- ✚ 116.936 petites entreprises ont été créées par les membres depuis 2013, dont un peu plus de la moitié par les jeunes ;
- ✚ 97% de l'ensemble des affaires des membres sont rentables et 67% ont été soutenus pendant plus de six (6) mois.

Sur le plan qualitatif, on a observé :

- ✚ Des attitudes et comportements émergents ;
- ✚ La coopération et le travail en équipe ;
- ✚ La persévérance, la motivation et le désir d'apprendre ;
- ✚ L'importance de la prise de décision ;
- ✚ La capacité de négociation ;
- ✚ Quelques compétences de base en affaires (étude de marché, étude de faisabilité, avantage comparatif, distinction et différenciation des produits, budgétisation et tarification, etc.) ;
- ✚ Remise en cause de certaines normes culturelles et sexistes.

En termes de leçons apprises, on peut retenir:

- ✚ Il faut plus de temps pour former les groupes d'épargne des jeunes que les adultes mais une fois que les jeunes sont convaincus, ils apprécient leur groupe d'épargne ;
- ✚ Les maris et les pères sont les principaux soutiens de la famille et les décideurs ;
- ✚ L'amélioration de la capacité de négociation des jeunes femmes dans les ménages ;
- ✚ Un effet multiplicateur où les participants partagent les connaissances et les leçons apprises avec la famille, les amis et les voisins.

La troisième illustration concerne le Programme d'autonomisation des adolescentes en Zambie mis en place pour la période 2011-2018.

Le programme est en train d'être déroulé sur dix (10) sites dont cinq urbains et cinq ruraux. L'intervention du programme vise :

- ✚ Sur le plan financier : l'ouverture des comptes d'épargne et l'éducation financière des adolescentes afin de constituer à moyen terme des actifs financiers ;
- ✚ Sur le plan sanitaire : donner aux adolescentes une éducation sexuelle et de la santé de reproduction et la disponibilité de carnet de santé, ce qui peut constituer des actifs sanitaires pour elles.

Les résultats attendus à terme sont :

- ✚ Un meilleur taux d'achèvement scolaire,
- ✚ Une entrée tardive dans la vie sexuelle,
- ✚ Une diminution des mariages précoces,
- ✚ Une diminution des violences basées sur le genre,
- ✚ Une diminution des grossesses précoces et non désirées,
- ✚ Une diminution de la transmission des IST,
- ✚ Une diminution de la transmission du VIH.

Le programme a été conduit de la manière suivante :

- ✚ Des réunions hebdomadaires des groupes de filles sur une période de deux ans au cours de laquelle leurs connaissances et compétences en matière de santé, d'éducation à la vie, d'éducation financière et de nutrition ont été renforcées ;
- ✚ Les groupes de filles ont été constitués en fonction de l'âge et du statut matrimonial des unes et des autres ;
- ✚ L'encadrement est assuré par une femme mentor issue de la communauté, âgée entre 20 et 40 ans.

Pour ouvrir un compte d'épargne, un dépôt initial de 0,30 USD est exigé ; il n'y a pas de frais de transaction. Chaque membre peut faire des dépôts sur son propre compte. Mais pour le retrait, la membre mineure doit être assistée par une adulte.

Le but recherché par l'ouverture de compte d'épargne est de :

- ✚ Aider à bâtir une culture d'épargne à un jeune âge,
- ✚ Renforcer les compétences en matière de gestion de l'argent,
- ✚ Promouvoir la construction d'actifs économiques,
- ✚ Faciliter l'indépendance économique,
- ✚ Fournir des biens en cas d'urgence.

Les résultats obtenus à mi-chemin de la durée du programme sont :

- ✚ 2.181 comptes d'épargne ouverts par les adolescentes,
- ✚ 51% des filles ont utilisé leur compte pour des opérations,
- ✚ 31% des filles ont fait des dépôts sur le compte après le dépôt d'ouverture,
- ✚ 3% des filles ont retiré des fonds,
- ✚ Le solde moyen d'un compte est de 5,20 USD, soit 17 fois le dépôt minimum à l'ouverture.

Comme impact du programme, on relève :

- ✚ Une augmentation significative de l'épargne des filles même si les montants sont faibles, suite à la formation en éducation financière ;
- ✚ L'épargne moyenne des filles témoins est plus élevée, certainement la conséquence d'un meilleur suivi et encadrement,
- ✚ Le compte d'épargne a probablement un effet positif sur les filles, en dépit du bas niveau d'utilisation des comptes.

1.10 Habilitation du secteur agricole 2016 : comparaison des bonnes pratiques réglementaires

Cet exposé concerne une étude réalisée par la Banque Mondiale. Elle procède à la comparaison des bonnes pratiques de régulation des différents facteurs de production dans le domaine agricole. L'étude a été faite sur 40 pays dont 14 africains. Dix (10) sujets ou thèmes ont été développés pour mesurer les règlements qui ont des impacts sur les entreprises de la chaîne de valeur de l'agrobusiness, qui fournissent des données et des analyses permettant de comparer les lois et règlements des pays entre eux. Une méthodologie de notation fondée sur les bonnes pratiques en matière de réglementation a été élaborée pour 6 des 10 thèmes retenus (semences, engrais, machines, finance, marché, transport) ; les quatre (04) thèmes restants (terre, eau, bétail, TIC) seront développés et appliqués l'année prochaine.

Le développement de l'agriculture doit favoriser une réglementation intelligente qui assure la sécurité et la qualité du contrôle tout en favorisant en même temps des processus réglementaires efficaces qui soutiennent l'agro-industrie. La réglementation agricole est justifiée pour remédier aux défaillances du marché afin d'assurer la sécurité, protéger la santé et l'environnement. Mais certains gouvernements ne s'attaquent pas à ces questions par une réglementation appropriée. Les règlements peuvent introduire des procédures pénibles qui transforment l'activité économique en une plus grande informalité et corruption sans même atteindre les objectifs initiaux. Il est donc important d'évaluer l'efficacité et la qualité des réglementations spécifiques à l'agriculture. La méthodologie de promotion ou de développement de l'agriculture (Enabling Business of Agriculture – EBA) définit une réglementation intelligente dans chaque domaine mesuré. Cette méthodologie a été étayée par une analyse documentaire approfondie et des consultations des experts.

Une réglementation intelligente peut améliorer les produits et les services et réduire les coûts pour les entreprises agroalimentaires. Des exemples spécifiques de pays dans le secteur agricole montrent l'impact d'une bonne réforme de la réglementation sur l'amélioration de l'offre et la baisse des prix sur les marchés des semences et de la mécanisation au Bangladesh et en Turquie, dans le secteur des engrais au Bangladesh, au Kenya et en Ethiopie et dans l'industrie du maïs en Afrique australe, entre autres.

Concernant le thème de la finance, un des six thèmes traités en 2016, principal objet de notre intérêt, l'objectif de l'étude est de déterminer par la comparaison et l'analyse des pratiques des différents pays, les indicateurs qui mesurent la qualité des lois et règlements qui favorisent l'accès aux services financiers et constituent des supports le développement des entreprises agro-alimentaires. Les règlements qui assurent la stabilité du système financier et protègent les consommateurs tout en promouvant les initiatives de fourniture de services financiers aident ou contribuent à la rencontre des besoins financiers des paysans et des entreprises de l'agro-industrie.

Les indicateurs financiers traitent des facteurs importants pour les clients exclus des services financiers traditionnels en raison de leur situation géographique ou du type de garantie qu'ils possèdent. Cinq indicateurs ont été retenus à cet effet comme suit :

- a) La réglementation et la supervision des institutions de Microfinance et des coopératives de crédit, respectivement comme premier et deuxième indicateurs. Leur choix est dicté par le fait que les IMF et les coopératives de crédit sont des fournisseurs importants de microcrédit et d'autres services financiers pour ceux qui ne peuvent pas accéder aux services financiers des banques commerciales. Les IMF assurent la fourniture de services de crédit pour les agriculteurs et les agro-industries pour l'achat d'engrais et de semences, la commercialisation des produits, leur stockage et transport. Malheureusement, beaucoup de pays n'ont pas de cadre juridique approprié pour réglementer et superviser ces institutions. Si les exigences excessivement lourdes imposées aux IMF et aux coopératives de crédit augmentent le coût de leurs produits, des réglementations prudentes et souples par rapport aux différentes activités auxquelles les agriculteurs peuvent participer, peuvent contribuer à la réduction des coûts des services financiers et favoriser l'inclusion financière. Les règlements doivent inclure des dispositions de protection des consommateurs de manière à garantir un traitement sécurisé des épargnes des clients sont traitées.
- b) Les marchés financiers formels ne parviennent pas à toucher la plupart des petits exploitants des pays en développement qui vivent loin des centres urbains et ne peuvent pas se permettre des coûts de transaction élevés. L'agent bancaire et la monnaie électronique, retenus comme troisième et quatrième indicateurs de la finance de l'ABE, offrent aux agriculteurs des zones rurales l'accès aux services financiers pour le compte d'une banque dans les zones où les succursales de la banque ne sont pas implantées. Les émetteurs de monnaie électronique non bancaire peuvent fournir des paiements, des transferts et des épargnes pour ceux qui sont exclus du système financier formel. La réglementation n'a pas rattrapé le développement rapide de ces nouveaux modes de prestation de services financiers. Mais l'incertitude juridique et la non-transparence entravent la croissance du marché. Les régulateurs doivent trouver un équilibre entre la maximisation des opportunités pour les agents bancaires et la monnaie électronique tout en minimisant les risques qu'ils entraînent.
- c) Le cinquième indicateur de la finance EBA concerne les systèmes de reçus des entrepôts. Les agriculteurs manquent souvent de garanties traditionnelles, comme les maisons ou les voitures, nécessaires à l'obtention d'un prêt. Les systèmes des attestations de propriété des terres permettent aux agriculteurs d'obtenir du financement en utilisant leurs nouvelles récoltes comme garantie. Une bonne réglementation protège l'intérêt des déposants et des prêteurs et contribue à renforcer la confiance dans le système. Elle assure la transparence et la prévisibilité nécessaires pour attirer les clients et les institutions financières pour utiliser ou accepter les produits agricoles en garantie.

Les données recueillies dans le domaine de la finance ont permis d'approfondir l'analyse des cinq indicateurs retenus:

- **Institutions de Microfinance (IMF):** cet indicateur couvre la réglementation pour l'IMF qui collecte et gère les dépôts des usagers. Il définit les exigences de mise en place et de fonctionnement d'une telle IMF, des règles prudentielles incluant des ratios de fonds propres minimums et des règles de provisionnement imposées aux IFM, ainsi que des exigences de protection des consommateurs axées sur la divulgation des taux d'intérêt et l'inscription à un régime d'assurance-dépôts.
- **Coopératives de crédit:** cet indicateur mesure l'existence et le contenu de la réglementation des caisses de crédit, y compris les exigences minimales régissant le fonctionnement d'une coopérative de crédit ou caisse populaire, les ratios prudentiels et les exigences de protection des consommateurs similaires à celles des IMF.
- **Agent bancaire:** cet indicateur se concentre sur la réglementation permettant aux agents tiers de fournir des services financiers pour le compte de banques commerciales. Il inclut les normes minimales de qualité pour fonctionner comme un agent bancaire, le type de contrat entre les banques commerciales et les agents, la gamme des services financiers que peuvent fournir les agents bancaires et la responsabilité de la banque pour les actions de l'agent.
- **Monnaie électronique (e-money):** cet indicateur mesure la réglementation pour la fourniture des services de monnaie électronique par les émetteurs non bancaires. Il couvre les normes d'octroi de licences et d'exploitation, ainsi que les exigences relatives aux fonds de sûreté collectés par les émetteurs de monnaie électronique non bancaire.
- **Reçus d'entrepôt:** cet indicateur couvre l'existence et la portée des règles régissant les systèmes de reçus d'entrepôt, y compris les exigences en matière d'assurance et autres garanties de performance pour les exploitants d'entrepôts et la forme d'un contenu requis pour les reçus légalement valables.

Sur la base de la comparaison des données recueillies sur le terrain, l'étude a ensuite défini les bonnes pratiques de régulation pour chaque indicateur comme suit :

i) Pour les IMF, une bonne régulation ou réglementation devrait:

- obliger l'IMF à maintenir un ratio d'adéquation du capital (RAC) qui doit être légèrement supérieur à celui des banques commerciales,
- exiger les tableaux de provisionnement des prêts non garantis des IFM soient comparables ou légèrement plus agressifs que ceux des banques commerciales,
- exiger que l'IMF divulgue le coût intégral du crédit aux demandeurs de prêt,
- exiger que l'IMF participe au système d'assurance-dépôts.

ii) En ce qui concerne les coopératives de crédit, une bonne réglementation devrait:

- établir les exigences minimales de fonds propres nécessaires à l'établissement de coopératives de crédit
- définir le nombre minimum de membres pour établir une caisse de crédit ou coopérative de crédit,
- exiger que les caisses populaires respectent les ratios minimaux de stabilité financière tels que l'adéquation des fonds propres et les ratios de liquidité,
- exiger des coopératives de crédit la divulgation du coût intégral du crédit aux demandeurs de prêt.

iii) Pour l'agent bancaire, la bonne réglementation doit:

- Fixer ou définir les normes minimales pour être qualifié et fonctionner comme un agent bancaire, tels que la connectivité en temps réel à la banque commerciale,
- permettre aux agents bancaires de conclure des contrats exclusifs et non exclusifs avec des institutions financières.
- permettre aux agents d'offrir une large gamme de services tels que l'encaissement, le paiement de factures, l'ouverture de compte et de traitement du document de prêt,

- tenir les banques commerciales responsables des actions de leurs agents.

iv) Pour les émetteurs non bancaires de la monnaie électronique, la bonne réglementation devrait:

- permettre aux banques et aux entreprises non bancaires d'émettre de l'argent électronique
- spécifier des normes minimales de licence pour les émetteurs de monnaie électronique, tels que (i) mécanismes de contrôle interne conformes aux lois anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme (ii) mesures de protection des consommateurs et mécanismes de recours,
- exiger que les émetteurs de monnaie électronique protègent les fonds des clients en détenant des fonds dans un compte distinct dans une institution financière réglementée.

v) Enfin, en matière de reçus d'entrepôts, la bonne réglementation devrait:

- exiger des exploitants d'entrepôts qu'ils déposent une caution auprès de l'organisme de réglementation ou versent une indemnité pour garantir l'exécution des obligations en tant qu'opérateur ;
- exiger que l'entrepôt et les marchandises stockées soient assurés contre les incendies, les tremblements de terre, le vol, le cambriolage et autres dommages,
- exiger que les reçus électroniques et papier soient valides
- définir les renseignements devant figurer sur un récépissé, y compris l'emplacement du stockage, la quantité et la qualité des marchandises et les informations relatives à la sécurité des marchandises, comme le certificat de mise en gage.

En conclusion, l'étude estime qu'accroître l'accès aux services financiers est essentiel pour aider les agriculteurs à lisser les flux de revenus volatiles, mieux répartir les risques et augmenter la production. Les résultats financiers de l'ABE montrent qu'il existe dans de nombreux pays des opportunités d'améliorer les lois et règlements et de progresser vers de bonnes pratiques telles que:

- La mise en œuvre de normes pour les institutions de Microfinance qui assurent la stabilité et protègent les clients, mais ne sont pas restrictives pour limiter l'accès aux services financiers;
- L'établissement des normes minimales de prudence et de protection des consommateurs pour les coopératives de crédit;
- La création d'un environnement favorable aux banques commerciales pour l'embauche d'agents de services financiers;
- L'autorisation aux institutions financières non bancaires d'émettre de l'argent électronique;
- Favoriser un environnement légal qui accroît la confiance dans le système de reçus des entrepôts et l'utilisation des produits agricoles en dépôt comme garantie pour les prêts.

2. Innovations dans l'inclusion financière numérique et renforcement des capacités pour les groupes d'épargne

Alors que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont de plus en plus ancrées dans notre tissu social et économique, les services financiers numériques deviennent rapidement un élément essentiel de l'écosystème des TIC. Le potentiel commercial considérable des services financiers numériques n'est dépassé que par son potentiel à améliorer la vie des personnes, notamment des quelque 2 milliards d'adultes non bancarisés dans le monde qui n'ont aucun accès aux services financiers de base. Toutefois, la pression exercée sur les pouvoirs publics et les sociétés privées pour qu'ils répondent à la demande croissante de services financiers numériques entraîne nombre de questions réglementaires complexes car ils sont au point de convergence de deux des secteurs les plus fortement réglementés. Plus que jamais, une collaboration étroite entre le secteur financier et le secteur des TIC est essentielle. C'est pourquoi, cette année, le Colloque mondial des régulateurs (GSR-16) a été précédé pour la première fois d'une conférence thématique pour un

«Dialogue mondial sur l'inclusion financière numérique», organisée le 11 mai avec l'appui de la Bill and Melinda Gates Fondation et en collaboration avec d'autres partenaires. Le but du Dialogue mondial est de réunir des régulateurs des télécommunications et des TIC du monde entier — et d'autres parties prenantes concernées — pour examiner les synergies et les chevauchements réglementaires, renforcer la collaboration pluridisciplinaire et définir de nouvelles méthodes réglementaires pour l'inclusion financière numérique. Les questions abordées pendant cette conférence préliminaire ont aussi été examinées pendant toute la durée du GSR-16 et le seront au cours des mois et années à venir.

Les associations bénévoles dont les membres se réunissent régulièrement pour épargner et emprunter sur les fonds de la collectivité, sont aujourd'hui bien connus dans le secteur du développement. Ses promoteurs prônent une variété d'avantages au-delà de l'épargne et du crédit, tels que l'amélioration de la résilience, le soutien mutuel, l'accumulation d'actifs, et l'accès à une gamme de produits et services offerts à travers les groupes. La popularité croissante des groupes d'épargne a suscité beaucoup d'intérêt mais a également mis en exergue certains des défis inhérents. Alors que les avantages des GE sont de plus en plus évidents, de nouvelles organisations diverses font leur entrée sur le terrain et adoptent la méthodologie avec de divers buts et niveaux de rigueur. En même temps, les organisations qui animent traditionnellement les GE se tournent vers l'innovation avec de nouvelles approches et technologies. Bien que l'on parte du principe que la plupart de ces innovations apportent efficacité, durabilité et davantage de choix aux membres des GE, leurs impacts sur le long terme sont encore inconnus.

Afin de s'assurer que les membres des GE ne subissent pas de préjudice du fait de cette croissance et cette innovation sans précédent, le Groupe de travail axé sur l'épargne (Savings-Led Working Group ou SLWG) du Réseau SEEP a rassemblé des praticiens de GE dans le but de définir les normes minimales des programmes de qualité. Les programmes de qualité sont des programmes qui considèrent le bien-être des membres comme une priorité tout en répondant aux intérêts des membres, en leur offrant des avantages durables et mesurables, en faisant la promotion de la durabilité du groupe et en réduisant les risques au minimum. En outre, les praticiens mettent l'accent sur l'importance de programmes qui desservent un grand nombre de personnes défavorisées dans divers contextes.

1.11 Education financière, capacités financières et santé financière : de quoi s'agit-il ?

La communauté de l'éducation financière épouse de plus en plus le concept de bonne santé financière comme but ultime de l'inclusion. On reconnaît également de plus en plus que les efforts de renforcement de l'éducation et des capacités financières sont suffisamment nécessaires pour permettre aux personnes, particulièrement celles qui ont été nouvellement incluses, d'utiliser les services financiers de manière sûre et bien afin d'avoir une meilleure vie. Chacun de ces domaines connaît un grand nombre d'innovations, du déploiement de mesures de la santé financière au recours à la technologie pour promouvoir les capacités financières de manière économique et à large échelle, en passant par l'application de contribution de l'économie comportementale. L'on retient que des efforts à la pointe de l'innovation ont été fournis. Les trois (3) concepts éducation financière, capacités financières et santé financières ont été passés au peigne fin.

1.12 CONTACTS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

En marge de la conférence, la délégation tchadienne a rencontré les représentants des partenaires techniques financiers présents à la conférence pour échanger avec eux sur le secteur de la Microfinance au Tchad et des possibilités de leur intervention. Il s'est agi essentiellement de :

- ✚ **de la Banque Mondiale** : Monsieur TEA TRUMBLE et Madame ESPERANZA PASTOR NUNEZ De CASTRO, respectivement Spécialiste Sénior du Développement du Secteur Privé et Consultante dans la Promotion du Business Agricole ont été nos interlocuteurs en marge de la Conférence. La délégation leur a parlé du secteur de la Microfinance au Tchad d'une manière générale et de la Stratégie de Finance Inclusive en cours d'adoption et le souhait pour le Tchad de voir la Banque Mondiale intervenir dans ledit secteur. Le nouveau document de politique sectorielle met l'accent sur le développement du monde rural, notamment l'agriculture qui occupe la majorité de la population rurale. Pour nos interlocuteurs qui ont en charge la promotion du business agricole, le financement du secteur rural par la Microfinance présente un intérêt certain. Aussi, ils sont disposés à appuyer notre requête, une fois que le document adopté est disponible et que la requête se fasse par les voies autorisées. L'ouvrage « Enabling The Business Of Agriculture 2016 : Comparing Régulatory Good Pratices » en cours de finalisation fait une place de choix à la Microfinance comme outil de financement du monde rural. Il relève par ailleurs qu'une réglementation smart de la Microfinance susceptible de sécuriser la stabilité financière de l'EMF et tout en protégeant les usagers est souhaitable par rapport à une réglementation restrictive qui conduit à limiter le financement des activités.
- ✚ **Oxfam América** : nous avons rencontré Madame DIANE PUESCHEL, responsable du Programme Communauté Financière (Community Finance). Oxfam America n'intervient pas actuellement au Tchad mais pourrait être intéressé par le secteur de la Microfinance.
- ✚ **Portail Microfinane – CGAP** : nous avons échangé avec Madame ELODIE GOUILLAT qui est la responsable Contenu des programmes du CGAP au niveau du bureau de Paris en France. Cette institution peut intervenir au niveau du renforcement des capacités.
- ✚ **Edify** : cette organisation est basée à San Diégo aux Etats-Unis. Nous avons échangé avec Madame RACHEL CHRISTENSEN qui est la responsable des opérations de terrain. Edify intervient dans plusieurs pays anglophones d'Afrique dans les domaines de microcrédits, de la formation et du soutien aux écoles. Le Tchad n'est pas le programme de son intervention mais la question sera étudiée pour les prochaines années. A cet effet, le contact sera maintenu en vue de soumettre des demandes d'appui le moment venu.

III. CONCLUSION

La participation à la conférence annuelle du réseau SEEP a été une grande occasion d'apprentissage sur les innovations, les recherches et la réflexion en matière de Microfinance et d'inclusion financière et de la lutte contre la pauvreté. A travers les communications faites sur les différentes expériences, la conférence annuelle du réseau SEEP est apparue comme un véritable laboratoire d'expériences de développement. La réflexion en matière d'inclusion financière a beaucoup progressé grâce aux leçons tirées de différents projets et programmes à travers le monde. En ce qui concerne, notre participation, elle a été quelque peu limitée dans les débats en plénière à cause du niveau insuffisant de maîtrise de l'anglais. En effet, toute la conférence, à notre grande surprise, s'est déroulée en anglais uniquement. En conséquence, pour mieux bénéficier des activités du réseau SEEP, une amélioration du niveau de maîtrise de l'anglais est nécessaire. Il faut également relever que l'essentiel de la documentation du réseau est en anglais.

Annexes photographiques

